



DEPUIS 2003

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de retourner ce formulaire d'inscription à l'adresse mail suivante, avant le 21/08/2022 :  
**secretariat@ville-trevieres.fr**

J'ai l'honneur de solliciter un emplacement au Festival de la Pomme de la ville de Trévières qui se tiendra le dimanche **30/10/2022**

Raison sociale / Nom & Prénom : .....

ASSOCIATION

ENTREPRISE

ARTISAN

AUTRE

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

NOM DU RESPONSABLE : .....

TELEPHONE FIXE : .....

TELEPHONE MOBILE : .....

EMAIL : .....

SITE INTERNET : .....

N° SIRET : .....

Quelle est la nature de votre activité ?

.....  
.....  
.....  
.....

Pouvez-vous nous envoyer une photo de votre activité ?  
Elle pourra être utilisée pour la promotion de l'évènement



*“ Que la nature est prévoyante ! Elle fait pousser les pommes en Normandie sachant que les indigènes de cette province ne boivent que du cidre. ”*

*Henri Monnier - 1799-1877*



DEPUIS 2003

## EMPLACEMENT

### TARIFS

0.70 € le mètre linéaire

2.20 € le branchement électrique

3.00 € le branchement eau

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES SOUHAITÉS : \_\_\_\_\_

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE  OUI  NON

BRANCHEMENT EAU  OUI  NON

### RÈGLEMENT

**Article 1 :** Le Festival de la pomme se déroulera à l'extérieur de 9h00 à 17h00 dans le centre bourg de Trévières

**Article 2 :** les emplacements sont attribués en fonction de l'espace demandé, et de la date d'envoi du dossier, soit avant le 21/08/2022. Le matériel sera apporté par les exposants (tables, chaises, matériel d'exposition, parasol, chapiteau etc.). Aucune réclamation ne sera admise.

**Article 3 :** l'installation est possible dès 8h00 le 30/10/2022

**Article 4 :** les objets exposés ou animaux présents sont sous la responsabilité des exposants, à leurs risques et périls. L'organisateur ne pourra être tenu responsable de détériorations, vols, casses ou pertes sur les produits et matériels exposés.

#### **Pour les commerçants et les associations - documents joints à mon formulaire d'inscription**

- Un extrait KBIS du registre des commerçants
- Carte de la MSA pour les producteurs
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Un extrait du JO / n° de déclaration pour les associations
- Un chèque de caution de 15 € qui vous sera rendu le 30/10/2022
- Le règlement complet signé

#### **Pour les particuliers - documents joints à mon formulaire d'inscription**

- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Un chèque de caution de 15 € qui vous sera rendu le 30/10/2022
- Le règlement complet signé

Signature

Pour toute question, contactez la mairie de TREVIÈRES au 02 31 22 50 44  
ou envoyez-nous un email à [secretariat@ville-trevieres.fr](mailto:secretariat@ville-trevieres.fr)